

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 MARS 2019

Nombre de Conseillers : 14

Nombre de présents : 10

Nombre d'absents : 4

Nombre de procurations : 3

Nombre de votants : 13

L'an deux mil dix-neuf, et le 4 mars,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

Date de convocation : 26 février 2019

Présents : Laurent DUBUY, Philippe DEFER, Françoise PINET, Gérard DONATY, Valérie COURTIAL, Florence PLUVINAGE, Jean-Pierre VAPILLON, Clément BENOIT, Sandrine ALLATANTE, Pierre-Olivier DOUCHET

Excusés : Danièle GERMAIN (ayant donné procuration à Laurent DUBUY), Françoise FLOURENT (ayant donné procuration à Jean-Pierre VAPILLON), Stéphane HACQUARD (ayant donné procuration à Clément BENOIT)

Absent : Olivier MARS

Secrétaire : Florence PLUVINAGE

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 4 février.

1. VIE LOCALE

1-1 Commission culture :

- Pas de spectacle culturel prévu cette année. L'association des gens de Charnay prépare son spectacle qui aura lieu début juillet.
- La Halle des arts exposera en septembre sur le parvis.
- Danièle GERMAIN avait pris contact avec une personne pour restaurer le tableau en bois dans l'escalier : la restauration ne pourra pas être faite, car ce type de restauration ne rentre pas dans le cadre de son examen de restauratrice. Réflexion pour voir si un élément patrimonial de l'Eglise (non inscrit aux Monuments Historiques) pourrait rentrer dans ce cadre.

1-2 Associations :

Le repas de la chasse aura lieu le 30 mars dans la cantine.

1-3 Commission Tourisme :

Tour panoramique : la commission s'est réunie et propose que, pour pallier au manque de bénévoles, la Tour soit ouverte aux visites uniquement une demi-journée, le dimanche de 10h30 à 13h et l'après-midi sur rendez-vous.

1-4 Commission Agriculture environnement :

Danièle GERMAIN a assisté à une réunion à la Communauté de Communes le 13 février concernant la mise à jour sur le SIG (système d'information géographique) des friches agricoles. Le SIG sera consultable par tous, et modifiable uniquement par le référent agricole désigné par la commune. La mise à jour des parcelles en friches permettra de pouvoir recenser les friches agricoles et de pouvoir proposer des parcelles disponibles à de nouveaux exploitants qui souhaiteraient développer une exploitation.

1-5 Commission Artisanat - Commerce :

Village au ♥ des pierres dorées

L'association des commerçants renouvelle son barbecue sur les pavés cet été. Elle organise également, le 7 septembre, la projection en plein air du film « Mes frères » de Bertrand GUERRY, au terrain de foot. 2 places par famille seront offertes par l'association des commerçants.

1-6 Commission communication :

Site internet :

RAS

Charnay infos :

La relecture du Charnay Infos est terminée. Il sera distribué le 15/16 mars. La commission propose de questionner la population sur des idées d'emplacements et de contenants, pour la « ruche à livre » proposée par le CME, à l'ordre du jour du « Quoi de neuf »

Bulletin intercommunal :

RAS

1- 7 Commission travaux :

Prochaine commission travaux le 8 mars à 18h30.

- Travaux accessibilité phase 1 : La mise en service définitive de l'ascenseur est prévue d'ici le 12 mars. Il reste quelques travaux de peinture à finir en intérieur, ainsi que les menuiseries extérieures qui seront peintes aux beaux jours. La réunion de réception des travaux est prévue le 22 mars à 8h30.
- Travaux accessibilité phase 2 : Le câblage électrique de la future bibliothèque est commandé et sera réceptionné fin mars. Le lustre de la salle du Conseil a été descendu et sera réinstallé fin de semaine, dans la montée d'escaliers, après réalisation de maillons supplémentaires. Les travaux du futur secrétariat et du bureau des élus avancent : ils devraient être terminés fin mars, le déménagement se fera entre fin mars et début avril. Les travaux de la future salle du Conseil et de l'ancienne bibliothèque débuteront début avril. Le cheminement piéton pour accéder au secrétariat se fera par l'entrée côté boulevard des écoles pendant la durée des travaux.

Accessibilité :

RAS

Erosion :

RAS

1-9 Commission appels d'offres :

RAS

1-10 Bibliothèque :

RAS

2. FINANCES

Compte au Trésor : 534 691.07 €

3. URBANISME :

La commission s'est réunie le 26 février

Village au ♥ des pierres dorées

- DP de Monsieur PEYRÉ Yves concernant le changement d'un portail. La DP respecte le PLU, elle est donc accordée.
- DP de Monsieur BENOIT Michel concernant la création d'une ouverture (porte-fenêtre). La DP respecte le PLU, elle est donc accordée.
- DP de Madame RIBEIRO Brigitte concernant un ravalement de façade. La DP respecte le PLU, elle est donc accordée.
- DP de Madame FORESTIER Danièle concernant l'enduit d'un mur de clôture. La DP respecte le PLU, elle est donc accordée.
- DP de Monsieur BACHELET François concernant une division de parcelle. La DP respecte le PLU, elle est donc accordée

Droit de préemption d'une parcelle de terrain au 80 chemin du Puits Banal. La commune ne fait usage de son droit de préemption.

4. VIE SOCIALE

4-1 Petite enfance :

RAS

4-2 Ecole :

Une réunion de préparation au futur Conseil d'école a eu lieu entre les élus et la directrice de l'école le 4 mars.

Un agent en charge de la surveillance du restaurant scolaire a mis fin à son contrat pour un poste dans une autre collectivité. Il faudra trouver une personne pour la remplacer à compter du 18 mars, sachant que l'un de nos agents, chargé également de la surveillance de la cantine, bénéficie d'une prolongation de son arrêt maladie.

4-3 Commission vie sociale - Personnes âgées :

- Une réunion a eu lieu à la communauté de Communes, le 5 février, concernant la labellisation information jeunesse du Centre social Cap Générations à Châtillon, pour les jeunes de 17 à 25 ans. Le Centre social propose aux élus de la Communauté de Communes de participer à une réflexion partagée, accompagnée du CRIJ, dans le cadre de la démarche de labélisation. Cette démarche permet de bénéficier de ressources informatives et de supports pour accompagner les jeunes du territoire à la recherche de stages, jobs d'été, apprentissage ou 1^{er} emploi. La prochaine réunion aura lieu le 4 avril à 19h00.
- Le repas des séniors aura lieu le samedi 23 mars

4-4 Agenda 21 :

Les communes adhérentes de l'association Notre Village se sont réunies le 4 février afin que chacune donne sa position sur le fait de rester adhérent. La majorité des communes pensent que l'adhésion à l'association n'apporte rien, et que le seul intérêt est de travailler en réseau. Une prochaine réunion aura lieu le 19 mars pour étudier l'opportunité d'adhérer à une autre association locale, en charge de mobiliser les communes à la protection de l'environnement et au développement durable. L'adhésion à cette association locale aurait un coût moindre à l'adhésion Notre village. Il faudrait motiver élus et Charnaysiens pour relancer des actions.

Le renouvellement de l'adhésion est soumis aux votes : 9 oppositions, 1 abstention. La cotisation à l'association Notre Village ne sera pas renouvelée pour l'année 2019.

Village au ♥ des pierres dorées

4-5 Conseil Municipal d'Enfants :
RAS

5. INTERCOMMUNALITE

5.1 SIEVA :

Vote du budget le 15 mars

5.2 SIVU DE LA PRAY :

Mise en route de comptage sur les déversoirs et les canalisations de chaque commune.

5.3 SYDER :

Réunion semaine prochaine

5.4 Office du tourisme :

RAS

5.5 Communauté de Communes :

- Le grand débat est organisé le mercredi 6 mars au Domaine des Communes. Le Maire souhaite que les élus de Charnay assistent à cette réunion.
- La Communauté de communes votera son budget en avril, les charges de personnel augmentent, ainsi que les recettes. La capacité d'autofinancement reste stable.

5.6 Espace Pierres Folles :

RAS

6. QUESTIONS DIVERSES

- Installation de la fibre : pas de nouvelle de SFR à ce jour. La fin du raccordement à la fibre est prévue pour la fin du 1^{er} semestre 2020.
- Le Maire a assisté à la réunion sur site dans le cadre de l'échange de parcelles avec un chemin rural situé Chemin du Plateau. Le propriétaire et les riverains n'ont pas réussi à trouver un terrain d'entente concernant l'échange de la seconde portion du chemin. Ils ne souhaitent pas que la commune procède à l'échange d'une des deux portions, pour des raisons de configuration de terrain. Le propriétaire souhaitant procéder à l'échange nous confirme son intention de démarrer la procédure concernant la première portion du chemin. Le Conseil municipal accepte le principe d'échange de parcelle. Un courrier sera adressé au propriétaire pour lui demander de faire établir un document d'arpentage par un géomètre et de nous transmettre la copie d'un devis pour la réalisation du futur chemin carrossable et l'aire de retournement. La procédure d'enquête publique démarrera après réception des documents du géomètre et vote de la délibération.
- Police intercommunale : en attente de la délibération de Belmont d'Azergues.

PROCHAIN CONSEIL LUNDI 8 AVRIL A 20h00.

Village au ♥ des pierres dorées